



## CODE DE CONDUITE RSE

Ce code de Conduite a pour objectif de promouvoir les engagement et principes de base de la **Responsabilité Sociale des Entreprises** appliqués au sein de CYBERNECARD.

En s'appuyant sur ce socle, CYBERNECARD construit sa propre démarche RSE, dans une logique d'amélioration continue et en recherchant l'excellence par la mise en œuvre de codes de conduite, de labels et/ou de normes avec certification apportant une reconnaissance des efforts et de l'engagement déployés par notre société.

**Notre démarche RSE se décline autour de 4 axes :**

- Le respect de nos collaborateurs.
- Le respect de l'environnement.
- Les achats responsables.
- L'éthique des affaires.

**Et repose sur 5 piliers de responsabilité :**

- Le domaine Social.
- Le domaine Environnemental.
- Le domaine Economique.
- Le domaine Territorial.
- Le domaine de la Gouvernance.

Notre politique et nos objectifs RSE sont en cohérence avec notre métier et notre environnement professionnel.

La mise en œuvre de notre politique RSE, pour atteindre nos objectifs, est déclinée dans notre plan d'action et reporting RSE, nous permettant l'évaluation des actions menées par CYBERNECARD et la visualisation de nos axes de progrès.

**La formalisation des objectifs de CYBERNECARD en matière de RSE consiste à :**

- Définir des actions.
- Engager les personnes responsables dans leur mise en œuvre.
- Suivre leur avancement.
- Afin d'inscrire l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue.

Notre ambition est de partager notre engagement et nos principes RSE avec l'ensemble de nos parties prenantes (collaborateurs, clients, fournisseurs et sous-traitant).

Ce code de Conduite RSE fait l'objet d'un suivi annuel et d'une éventuelle mise à jour selon les résultats des indicateurs identifiés dans le plan d'action et reporting RSE.

Fait à HOERDT, le 6/09/2023



## LES ENGAGEMENTS RSE DE CYBERNECARD

### Responsabilité dans le domaine Social

- Favoriser le bien-être et la qualité de vie au travail.
- Développer les compétences de tous les salariés.
- Promouvoir la diversité et l'égalité.
- Eviter le recours abusif à des contrats entraînant la précarité.
- S'assurer du respect des droits fondamentaux (tout au long de la chaîne de sous-traitance).

### Responsabilité dans le domaine Environnemental

- Maîtriser les consommations d'énergie, d'eau et de matières premières.
- Réduire les émissions dans l'air, les sols et l'eau.
- Favoriser la réduction et la valorisation des déchets.
- Prendre en compte les impacts environnementaux dans la conception des produits et services.
- Améliorer la performance environnementale des bâtiments.

### Responsabilité dans le domaine Economique

- Garantir la pérennité de l'entreprise et sa performance économique.
- Respecter les intérêts des clients et des consommateurs.
- Etablir des relations durables avec les sous-traitants et les fournisseurs et respecter leurs intérêts.
- Agir avec loyauté sur les marchés.
- Refuser et prévenir la corruption sous toutes ses formes.

### Responsabilité dans le domaine Territorial

- Contribuer au développement économique et social de la région Alsace / Grand Est.
- Privilégier les achats auprès de fournisseurs locaux.
- Agir sur les freins à l'emploi et favoriser l'insertion.
- Accueillir des jeunes pour leur faire découvrir les métiers de l'entreprise.
- Contribuer à des initiatives d'intérêt général dans le domaine de l'éducation, de la culture, de la santé et au sport.

### Responsabilité dans le domaine de la Gouvernance

- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et d'innovation pour la RSE.
- Rendre des comptes de manière transparente sur les objectifs, pratiques et résultats en matière de RSE.
- Développer un dialogue social avec les salariés et leurs représentants sur la mise en œuvre de ce référentiel.
- Témoigner de sa démarche RSE pour sensibiliser les parties prenantes et encourager d'autres entreprises du territoire à s'engager.
- Favoriser les achats responsables et intégrer le respect de ce référentiel dans la sélection des fournisseurs.

En signant ce Code de Conduite, je m'engage à mettre en œuvre l'ensemble des engagements et principes RSE décrits dans ce document.

Fait à HOERDT, le 6/09/2023

Alex LAWSON